Chère Madame, Cher Monsieur,

Si pour chacun d'entre nous, la santé est le premier des bienfaits, c'est assurément celle de ceux qui nous sont les plus chers, nos enfants, qui doit mobiliser nos énergies.

La France s'est longtemps enorgueillie d'avoir le meilleur système de santé du monde. Malgré certains gaspillages et certaines mauvaises décisions, la note est encore honorable à une exception, l'indigence de notre recherche médicale en raison du trop faible engagement de l'Etat.

C'est pourquoi, souhaitant, comme vous, que la France devienne une terre d'excellence et un modèle pour la recherche sur les cancers et les maladies incurables de l'enfant, je prends solennellement l'engagement de :

- Soutenir un projet de loi garantissant la création d'un fonds doté de 40 millions d'euros dédiés à la recherche sur les cancers, leucémies et maladies pédiatriques incurables et de doubler les subventions à l'INSERM pour soigner les maladies jugées financièrement non rentables par les laboratoires privés.
- Lancer un plan « cancer enfants » comprenant la revalorisation de l'allocation journalière de présence parentale et son maintien durant toute la maladie, l'amélioration des conditions d'accueil dans les hôpitaux et la sensibilisation de la population aux dons de sang, de moelle osseuse et de plaquettes.
- Instaurer une contribution obligatoire sur le chiffre d'affaires des industriels du médicament, du tabac et des produits phytosanitaires pour participer au financement de la recherche.

Vous assurant de ma volonté de conférer à la France une vocation d'éclaireur en matière de lutte contre la souffrance des enfants, je vous prie d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Nicolas DUPONT-AIGNAN